

MILIEUX AQUATIQUES

QU'EST-CE QU'UNE ZONE HUMIDE ?

Définitions de la notion de zone humide au niveau français et international.

La loi sur l'eau définit les zones humides



Zone humide aux abords de l'écluse de Jaulnes
©MARYLÈNE VERGNOL/SIREN/CD77

D'un point de vue réglementaire, il n'existe en France qu'une définition des zones humides, issue de la loi sur l'eau de 1992 (article 2), et donnée par l'article L.211-1 du Code de l'Environnement :

« On entend par zone humide des terrains, exploités ou non, habituellement gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. La végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

La convention de Ramsar définit les zones humides



Bords de la Biberonne à Thieux
©MARYLÈNE VERGNOL/SIREN/CD77

A un niveau international, la convention de Ramsar définit les zones humides comme des étendues de marais, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris les étendues d'eau marine dont la profondeur n'excède pas 6 mètres à marée basse. La zone humide correspond à un terrain exploité ou non, inondé ou gorgé d'eau de façon permanente ou temporaire.

Concrètement

Les critères botaniques à observer sont définis par l'arrêté interministériel du 24 juin 2008 : une longue liste d'environ 850 plantes se développant dans les zones humides est donnée (voir chapitre "les espèces fréquentant les zones humides").

Les critères pédologiques admis sont définis par l'arrêté interministériel du 1er octobre 2009, lui-même précisé par la circulaire interministérielle du 18 janvier 2010. Ils sont basés essentiellement sur les trois caractères pédologiques ci-dessous et la profondeur où on les trouve à partir de la surface du sol.

Un prélèvement de terre à la tarière permet de repérer les sols humides qui présentent :

- Une couleur noire : sols pseudo-tourbeux (histosols), riches en matières organiques (feuilles mortes, autres végétaux morts, en décomposition lente). Ils connaissent un engorgement permanent en eau, pauvre en oxygène, qui retarde la décomposition des matières organiques ;
- Des taches de couleur rouille de pseudo-gley (sols rédoxiques ou rédoxisols), qui apparaissent dans les sols hydratés et oxygénés. Elles correspondent à du fer à l'état oxydé (fer ferrique : Fe^{+++}). Le sol n'est pas saturé en eau en permanence mais les traces rouilles subsistent en période sèche. La nappe phréatique remonte périodiquement et ré-humidifie le sol ;
- Des taches claires de couleur grise à gris-bleu ou gris-vert, de gley (sols réductiques ou réductisols). Elles correspondent à du fer à l'état réduit (fer ferreux : Fe^{++}). Le sol est saturé en eau et en condition anoxique (sans oxygène). On est dans un sol humide, dont l'humidité est entretenue par la présence d'une nappe phréatique proche.



Exemple de sol rédoxique (à gauche) et réductique (à droite)
©JORIS MANIGLIER/DDT77

VOIR AUSSI

- [Arrêté du 24 juin 2008 - Critères de définitions et délimitation zones humides](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019151510/)
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019151510/>)
- [Arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021309378/) (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021309378/>)
- [Circulaire Interministérielle du 18 janvier 2010 - Délimitation zones humides](https://www.gesteau.fr/sites/default/files/CirculaireZH_20100118.pdf)
(https://www.gesteau.fr/sites/default/files/CirculaireZH_20100118.pdf)
- [Article L211-1 - Code de l'environnement](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006832983/) (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006832983/)
- [Qu'est-ce que la convention RAMSAR ?](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/fs_6_ramsar_convention_fr.pdf)
(https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/fs_6_ramsar_convention_fr.pdf)
- [Centre de ressource des milieux humides](http://www.zones-humides.org/) (<http://www.zones-humides.org/>)